

DES PROPOSITIONS DE LOI CONCRÈTES

*L'Emploi, l'Europe, l'Education, l'Environnement...
Avez-vous des propositions de loi concrètes à faire ?*

En effet, un député est un législateur. J'ai déjà quelques propositions dans les domaines que je connais le mieux.

Je souhaite proposer que **le service des douanes n'ait plus en charge le « Casier Viticole Informatisé » (C.V.I)**, ce qui serait une simplification dans les administrations de tutelle de la viticulture.

C'est un sujet technique.

A qui voulez vous confier la gestion du C.V.I ?

À France Agrimer, l'office qui s'occupe de la gestion des aides à la restructuration, à l'INAO qui s'occupe des droits de plantation ou aux ODG (Organisme de Gestion) qui s'occupent des déclarations de revendication. **Tout cela doit être débattu en concertation avec tous les acteurs concernés de la filière.**

Mais les services des douanes s'occupent aussi de recevoir les déclarations de récolte, les Déclarations Mensuelles de Sortie (D.M.S) et du contrôle des Capsules Représentatives de Droit (C.R.D) ?

C'est vrai. Je pense que tout cela peut être simplifié : les D.M.S sont faites de plus en plus par Internet, les C.R.D peuvent être dématérialisées.

Cela avait été proposé, il y a quelques années mais les viticulteurs l'avaient refusé.

Aujourd'hui, avec le développement de



Réunion avec la Filière Viticole. Ce jour là nous avons débloqué et permis la mise en place du VCI (Volume Complementary Individuel).



Yves d'Amécourt est le Président du Groupe Gironde Avenir (UMP, Modem, Divers Droite) au Conseil Général de la Gironde.

l'exportation et la complexité qu'engendre la gestion des stocks de capsules neutres et des C.R.D, je pense qu'ils accepteraient cette idée. Il faut en débattre ensemble.

Nous devons trouver des solutions pour simplifier la vie des entrepreneurs et des Français. Je pense que dans ce domaine, on peut faire beaucoup de choses.

Avez-vous d'autres idées ?

Oui, j'en ai une autre, pour simplifier le travail des Maires et des Trésoreries. Il s'agit de **donner aux Mairies les moyens de paiements dont disposent les entreprises et les particuliers**: carnet de chèques, carte bleue, virements, autorisations de prélèvement...

Aujourd'hui, les communes payent par mandat. C'est beaucoup de travail de saisie, de contrôle, ... Il est l'heure de permettre aux collectivités de profiter des mêmes moyens de paiement que tout un chacun.

Cela permettra aux trésoreries de se consacrer à l'aide à la gestion et à la comptabilité. Cela permettra de payer les artisans beaucoup plus rapidement et aidera l'économie locale ! Les délais de paiement des collectivités locales sont trop longs. On ne peut pas d'un côté légiférer pour imposer des délais de paiement aux entreprises et de l'autre, ne pas se l'appliquer à soi-même.

J'aimerais que quand le Parlement vote une loi pour les entreprises privées, elle s'applique aux collectivités locales et à l'État !



Avec les Maires de la 12^{ème} circonscription à St Martin-de-Sescas.

Je demanderai que soit réalisé un audit de la loi « Evin » pour mesurer son efficacité dans la lutte contre l'alcoolisme.

Je déposerai une proposition de loi pour la reconnaissance du « vote blanc ».



Déjeuner à Bordeaux avec Roselyne BACHELOT, Chantal BOURRAGUÉ, Hugues MARTIN,...



Inauguration de la Fête des vins de Sauveterre en 2010 avec Gérard CÉSAR, Xavier DARCOS, Jean-Pierre BAILLÉ, Maxime SIBE, Julie ANDRIEU.